

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

Lien social et intégration

DOCUMENT 1

Dans tous ces exemples, le plus remarquable effet de la division du travail n'est pas qu'elle augmente le rendement des fonctions divisées, mais qu'elle les rend solidaires. Son rôle dans tous ces cas n'est pas simplement d'embellir ou d'améliorer des sociétés existantes, mais de rendre possibles des sociétés qui, sans elles, n'existeraient pas. [...]

Il est possible que l'utilité économique de la division du travail soit pour quelque chose dans ce résultat, mais, en tout cas, il dépasse infiniment la sphère des intérêts purement économiques ; car il consiste dans l'établissement d'un ordre social et moral *sui generis*⁽¹⁾. Des individus sont liés les uns aux autres qui sans cela, seraient indépendants ; au lieu de se développer séparément, ils concertent leurs efforts ; ils sont solidaires et d'une solidarité qui n'agit pas seulement dans les courts instants où les services s'échangent, mais qui s'étend bien au-delà. [...]

Si l'on a souvent fait consister dans le seul échange des relations sociales auxquelles donne naissance la division du travail, c'est pour avoir méconnu ce que l'échange implique et ce qui en résulte. Il suppose que deux êtres dépendent mutuellement l'un de l'autre, parce qu'ils sont l'un et l'autre incomplets, et il ne fait que traduire au-dehors cette mutuelle dépendance.

(1) *sui generis* : propre à une chose.

Source : Emile DURKHEIM, *De la division du travail social*, (PUF 1996) (première édition : 1893).

DOCUMENT 2

Il n'y a pas pour autant abandon des formes de solidarité. Que les nouvelles technologies et/ou les restructurations successives aient réduit les équipes ou distendu les liens sociaux et professionnels antérieurs, cela n'évite pas que se reforment en permanence des liens de compréhension et d'échange mutuels dans l'atelier ou le service, ou encore que s'inventent de nouvelles formes de socialité⁽¹⁾, comme ces repas pris en commun avec le responsable hiérarchique de ce service d'un site sidérurgique, le vendredi, jour de réunion du cercle de qualité, se substituant ainsi à l'ancienne habitude, du casse-croûte collectif avec le chef de poste.

(1) socialité : rapports interindividuels permettant d'établir des liens sociaux.

Source : Annick DELORME, « Une communauté d'individus nomades : les New Age Travellers » Problèmes économiques et sociaux, n°911, avril 2005, La documentation française.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous expliquerez les effets de la division du travail dans l'analyse de E. DURKHEIM ? (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (**document 1**) (6 points)
- 3) La forme de solidarité évoquée dans le **document 2**, remet-elle en cause l'analyse de E. DURKHEIM ? (5 points)